

Département  
Haute-Loire**EXTRAIT**  
**du Registre des Délibérations du Comité Syndical**  
**de l'EPAGE Loire Lignon**

Séance du 11 octobre 2023

Date d'envoi de la convocation : 3 octobre 2023	<u>Conseillers en exercice</u> : 33
Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le :	<u>Présents ou représentés</u> : 18
<b>Délibération n°</b> : 202310-09	<u>Pouvoirs</u> : 1
	<u>Excusés</u> : 12

Objet : Recrutement d'un stagiaire dans le cadre de la fiche action A4d « Inventaire et restauration des mares » du CT LAV année 3 (2024)

Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, régulièrement convoqué, s'est réuni le 11 octobre 2023 à 17h00, Salle du Conseil Municipal, en mairie de BRIVES CHARENSAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER, Président de l'EPAGE Loire Lignon.

Étaient présents :

**Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay** : BERNARD Laurent - BRINGER Jean-Paul -  
FILERE Michel - PALHIÈRE Jean-Louis **Communauté de Communes Loire Semène** : ARNAUD  
Sébastien - BOMPUIS Yves **Communauté de Communes du Pays de Montfaucon** :  
SOUVIGNET Bernard **Communauté de Communes du Haut-Lignon** : RUEL Gilbert  
**Communauté de Communes des Sucs** : PEROTTI Pascal **Communauté de Communes**  
**Mézenc Loire Meygal** : DELABRE Philippe **Communauté de Communes Marches du Velay**  
**Rochebaron** : FAVIER Christiane - MONCHER Jean-Pierre - MONTAGNON Jean-Philippe  
**Communauté de Communes Cayres Pradelles** : CATHONNET Philippe **Communauté de**  
**Communes Montagne d'Ardèche** : BRUN Claude - VALETTE Charles **Communauté de**  
**Communes des Monts du Pilat** : / **Communauté de Communes Ambert Livarfois Forez** :  
SAVINEL Jean **Loire Forez Agglomération** : / **Communauté de Communes Val'Eyrieux** :  
ROCHE Françoise

Avaient donné pouvoir :

**Communauté de Communes du Haut Lignon** : BROUSSARD Olivier (pouvoir donné à Gilbert RUEL)

Secrétaire de séance : Jean-Louis PALHIÈRE

**VU** la délibération n° 201303-07 du Comité Syndical du 25 Mars 2013 portant sur l'accueil et indemnisation des stagiaires

Contexte de l'action : il existe bon nombre de petites et très petites zones humides qui individuellement, ne jouent pas forcément de rôle significatif mais qui, incluent au réseau complet de zones humides permettent à celui-ci d'assurer ses services et fonctions. Les mares font partie de ces petites zones humides exclues de toutes obligations mais ayant un rôle important. Afin de préserver leur rôle de tampon de ruissellement, leur fort potentiel biologique et leur participation à la préservation des espèces qui y sont inféodées, il est essentiel de savoir où se situent ces mares et de recenser leur état trophique ainsi que leurs fonctions le cas échéant (abreuvement du bétail, ornements, etc...).

Durant les deux premières années de mise en œuvre de cette action, l'inventaire participatif a pu être lancé avec la mobilisation de la population via la création d'une carte interactive disponible sur le site de l'EPAGE Loire Lignon pour que chacun puisse faire remonter les informations. Des réunions publiques pour expliquer la démarche ont aussi eu lieu. En parallèle, un inventaire systématique a été mené avec une sollicitation des communes du territoire et une phase de terrain réalisée pour repérer les mares. Durant les 2 premières années de l'inventaire, 8 communes ont pu être prospectées pour l'inventaire systématique des mares (phase de terrain).

L'objectif sur l'année 2024 est que l'EPAGE LL en co-maitrise d'ouvrage avec le CEN Auvergne sur cette action poursuivent l'inventaire participatif en continuant de solliciter la population du territoire mais également la partie systématique sur le terrain en poursuivant la prospection de l'ensemble des communes restantes du territoire. A ce titre, il conviendrait de recruter un stagiaire pour la réalisation de cet inventaire participatif et systématique avec la phase de terrain sur les communes non prospectées en 2022 et 2023.

Par la présente délibération le conseil syndical de l'EPAGE Loire Lignon autorise son Président ou son représentant à recruter un stagiaire pour la réalisation de l'inventaire participatif des mares et autorise le Président ou son représentant à signer les documents s'y rapportant.

- **Début du stage** : Février-Mars 2024, pour une durée de 6 mois
- **Lieu de mission** : Poste basé à l'antenne de Bellevue La Montagne
- **Durée hebdomadaire de travail** : 35H
- **Gratification mensuelle** : Le montant de la gratification mensuelle sera calculé en fonction du nombre d'heures de présence effective du stagiaire. La gratification ne pourra être inférieure à 15 % du plafond de la sécurité sociale (au 1<sup>er</sup> Janvier 2023 ; 4,05€ par heure effectuée).

Le stagiaire, pourra prétendre au remboursement de ses frais de missions et de ses frais de déplacement suivant les montants en vigueur et sur présentation de justificatifs.

Les crédits nécessaires à l'exécution de la présente décision seront prévus au chapitre 012 article 6218 et au chapitre 62 article 6251 et 6256 de la section de fonctionnement, du budget primitif 2023.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :**

***Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, à l'unanimité :***

- APPROUVE le recrutement d'un stagiaire pour la mission définie ci-avant ;***
- AUTORISE le Président à signer la convention de stage correspondante et tous documents s'y rapportant ;***
- DIT que les crédits nécessaires à l'exécution de la présente décision seront prévus au chapitre 012 article 6218 et au chapitre 62 article 6251 et 6256 de la section de fonctionnement, du budget primitif 2023 de l'EPAGE Loire Lignon.***

Fait le 11 octobre 2023 à Brives Charensac,  
Tous les membres présents ont signé au registre.

**Le Secrétaire de séance**

**Le Président de l'EPAGE Loire Lignon,**

**Jean-Louis PALHIÈRE**

**Jean-Paul BRINGER**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État